

p. 100 est venue accroître les frais. A cause de la pénurie de logements, on s'est arraché les maisons disponibles et cette surenchère en a fait augmenter le prix. Depuis des mois, nous répétons que le gouvernement devrait offrir un plus grand nombre de prêts directs. Quand le ministre a porté le taux d'intérêt à 7½ p. 100, il a donné à entendre que cette initiative inciterait les prêteurs particuliers à avancer tout l'argent nécessaire. Il reconnaît maintenant que tel n'est pas le cas. Au moyen de prêts directs, il permet la construction de 20,000 autres maisons.

Le ministre n'a rien proposé pour résoudre le problème des Canadiens dont le revenu annuel approximatif est de \$5,000. La loi nationale sur l'habitation ne permet pas à ces personnes de construire. En outre, la disposition autorisant des prêts maximums de \$10,000 pour les maisons existantes s'est révélée insuffisante. Nous en avons prévenu le ministre. Je crois savoir qu'on a présenté très peu de demandes. A mon avis, le ministre devra augmenter ce montant sous peu, afin de réaliser l'objectif que vise le gouvernement.

Le gouvernement n'a mentionné aucune mesure supplémentaire pour aider les familles à faible revenu. L'an dernier, on n'a pas construit beaucoup plus de 2,000 logements à louer pour les familles canadiennes à faibles revenus. Le rapport du Sénat sur la gérontologie précise qu'environ 300,000 Canadiens ont immédiatement besoin de logements à loyer modique.

Monsieur l'Orateur, à mon avis, ce changement mineur de la politique nationale sur l'habitation n'engendrera que des déceptions dans toutes les parties du Canada.

**M. T. C. Douglas (Burnaby-Coquitlam):** Monsieur l'Orateur, que le gouvernement s'en rende compte ou non, nous faisons face à une crise du logement. La proposition annoncée par le ministre aujourd'hui, règle aussi bien la crise du logement qu'une cacahouète peut satisfaire la faim d'un éléphant. La proposition ébauchée par le ministre et visant à accorder des prêts directs aux constructeurs pour leur permettre de hâter environ 20,000 habitations, sera sûrement utile à ces derniers, mais elle n'aidera guère à ceux qui touchent des revenus moyens et qui ont réellement besoin d'une maison.

Comme le ministre l'a reconnu, il faut un revenu annuel de \$8,000 ou plus pour acheter une maison aujourd'hui. Les statistiques les plus récentes montrent qu'une maison de \$25,000, en 1966, en aurait coûté \$20,000 en 1965. L'immeuble prend de la valeur, et le programme d'habitation annoncé par le ministre bénéficiera surtout à ceux dont les revenus leur permettent d'acheter des maisons aussi coûteuses.

[M. Chatterton.]

Mes collègues le député de Danforth et le député de Broadview exhortent le ministre depuis deux ou trois ans à consentir des prêts directs aux personnes désireuses de devenir propriétaires et non pas simplement de se construire une maison, c'est-à-dire aux salariés moyens. Le gouvernement est en mesure d'emprunter à des taux beaucoup plus faibles que ceux qu'un particulier peut obtenir aux termes de la loi nationale sur le logement. A moins que le gouvernement ne soit disposé à mettre des montants élevés à la disposition de propriétaires éventuels sous forme de prêts directs, les salariés moyens ne pourront pas acheter ou construire des maisons.

• (2.50 p.m.)

Nous espérons que le gouvernement tiendra compte de la requête visant à faciliter l'achat d'habitations, grâce à des prêts directs sans premier paiement et à un faible taux d'intérêt. Nous espérons que des dispositions en ce sens seront prises, afin de réduire les dépenses de ceux qui désirent acheter des terrains. D'après les dernières nouvelles parues dans la *Daily Star* de Toronto, les terrains de la région métropolitaine de Toronto coûtaient jusqu'à \$10,000. C'est un prix inabordable pour les gens dont le revenu annuel est de \$4,000, \$5,000 ou \$6,000, qui voudraient acheter des maisons.

Nous avons fait des recommandations pressantes au gouvernement et nous l'exhortons de nouveau à lancer un vaste programme de logements publics pour permettre à plus de Canadiens de devenir propriétaires de leurs maisons, alors qu'ils ne pourraient pas y songer à l'heure actuelle en vertu de la loi nationale sur l'habitation. Le ministre ne peut se borner à comparer le nombre de logements commencés et terminés avec les chiffres de 1965. Dans le contexte actuel, il nous faut un programme grandement accéléré. Les statistiques nous apprennent que le Canada a besoin de plus d'un million de nouvelles habitations, et les dispositions actuelles sont inappropriées et manquent de dynamisme pour encourager les Canadiens qui cherchent des maisons. La société de l'abondance dont nous jouissons a bien peu d'avantages si des milliers de jeunes ménages n'ont pas les moyens de construire des foyers où ils pourront élever leur famille.

Nous espérons que le gouvernement va annoncer très bientôt une politique du logement, au lieu de nous offrir des fragments qui dénotent, en somme, une absence complète de politique et un manque d'imagination en face de cette très grave crise du logement.

**M. Raymond Langlois (Mégantic):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais pouvoir féliciter le ministre du Travail, mais j'en suis incapable. A la suite du mini-budget présenté par le minis-